

LETTRE D'ACTUALITÉS

N°2 - JANVIER 2016



LANCEZ-VOUS DANS LE PROJET

"300 LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS EN ILLE-ET-VILAINE" !

Le projet des **300 logements accompagnés** est déployé sur le département depuis le printemps 2015, et les associations accompagnent à ce jour plus d'**une cinquantaine de personnes**. 53 % des mesures concernent des accompagnements **liés à la santé mentale**, 30 % portent sur de **l'habitat adapté sur mesure**, et 10 % sur **des sortants de prison** ou bénéficiaires de peine alternative.

Il reste actuellement **des mesures d'accompagnement vacantes**, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos candidatures ! 2 mesures sont disponibles sur Saint-Malo Agglomération, 2 sur CC Côte d'Emeraude, 5 CC Val d'Ille, 4 sur CC du pays de Redon, 2 sur CC de Moyenne Vilaine Semnon, 4 sur Vitré Communauté, 3 sur CC du Pays de Liffré, 2 sur Fougères Communauté et 2 sur Rennes Métropole.

UNE VÉRITABLE COLLABORATION ENTRE LES PARTENAIRES !

Le déplacement en binôme des bailleurs et associations vers l'utilisateur, ainsi que l'expertise des travailleurs sociaux des associations et le relais des CCAS participent à **une très bonne coordination**. La réactivité des acteurs et la communication entre eux sont les principaux atouts de cette réussite.

Avec seulement moins d'1% de rejet, l'adhésion des ménages au dispositif est un indicateur très positif.

Les CDAS, nouvellement arrivés dans le dispositif, vont pouvoir s'appuyer sur **la souplesse d'intervention des associations** et **la diversité de l'accompagnement proposé** sur le territoire. **La création et le maintien des liens** entre professionnels par territoire est l'objectif et doit permettre une complémentarité de **l'accompagnement social**.

Ce partenariat professionnel (CDAS, CCAS, associations et bailleurs) permet **une prise en charge rapide** des candidats et ancre l'accompagnement sur le territoire.

RETOUR SUR EXPÉRIENCES !

Chrystèle BERTRAND, vice-présidente chargée de la petite enfance et de l'habitat Montfort Communauté, **Sabrina PERREE**, éducatrice spécialisée à l'AMIDS, accompagnée de **Yohann HEDIN**, travailleur social au GOELAND partagent avec nous leurs retours sur expérience du projet "300 logements accompagnés en Ille-et-Vilaine" !



Pour quelles raisons votre EPCI a-t-il décidé de participer à ce projet expérimental ? Selon vous, qu'a-t-il de plus que les dispositifs existants ?

Montfort Communauté a souhaité participer à ce projet en entendant les difficultés rencontrées pour loger certaines personnes en situation d'urgence (violences conjugales, souffrance psychique...). Ce dispositif permet non seulement de trouver un logement adapté, mais également de prendre en charge l'accompagnement personnalisé des demandeurs en lien de proximité avec nos CCAS. C'est là toute l'originalité du projet.

Le partenariat bailleurs / associations / élus vous semble-t-il être un bon partenariat ?

Oui sans aucun doute car les bailleurs ont une parfaite maîtrise de la problématique «habitat», les associations ont les compétences pour accompagner les publics ciblés par ces mesures et les élus interpellés par ces problématiques complexes connaissent souvent l'entourage familial et les difficultés des personnes à accompagner.

Comment imaginez-vous l'accompagnement de ces publics cibles ?

Nous observons que la majorité des personnes accompagnées se trouvent dans des situations de rupture, qu'elles soient sociales, familiales ou encore professionnelles.

La mise en place de rendez-vous hebdomadaires permet aux personnes accompagnées de structurer leur temps et de donner un rythme. Aujourd'hui, l'accompagnement se met en place au domicile ou à l'extérieur. De manière plus spécifique pour certaines situations, les rencontres se font à l'extérieur du domicile à la demande de l'utilisateur, l'objectif étant d'instaurer le lien de confiance suffisant pour envisager une intervention au domicile dans un second temps.

Tout aussi spécifiquement, l'association AMIDS privilégie une première rencontre avec le chef de service afin de présenter les modalités d'actions et de dégager les premières perspectives d'accompagnement.

Concrètement, les intervenants sociaux s'attachent à engager un travail de valorisation des actions engagées par les personnes accompagnées, et à fonder la notion de respect et de non jugement. Tout en prenant compte de leurs modes de vie, leurs particularités, leurs potentiels, leurs valeurs, mais également leurs difficultés et leurs pathologies / handicaps, les intervenants sociaux ont la volonté d'insuffler l'envie de vivre dans des conditions plus décentes et confortables.

Sabrina PERRÉE



Yohann HEDIN



IL RESTE ACTUELLEMENT DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DISPONIBLES,
N'HÉSITEZ PAS À **FAIRE APPEL AU DISPOSITIF** !



Séverine **BEIGNON**

Tel. 02 23 48 20 55

Mail. Severine.beignon@neotoa.fr